



# Le point sur le Plan d'apprentissage personnel

**Francine Lemire** MD CM CCMF FCMF CAÉ, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET CHEF DE LA DIRECTION

Chers collègues,

L'importance pour les membres de mener une évaluation plus robuste de leurs besoins d'apprentissage lorsqu'ils créent un plan de développement professionnel continu (DPC) est l'un des éléments qui ressortent de l'évolution du programme Mainpro+. Depuis plusieurs années, le Collège des médecins du Québec exige que ses membres évaluent annuellement leurs besoins continus en matière d'apprentissage en se basant sur le profil de leur pratique, qu'ils élaborent un plan pour répondre à ces besoins et qu'ils réfléchissent aux répercussions du DPC sur leur pratique. Le Manitoba met présentement à l'essai une approche similaire avec des médecins volontaires, et le Québec rendra bientôt obligatoire la participation des médecins à des activités d'évaluation directe de leur pratique ou de leur rendement dans le cadre de leur DPC.

En collaboration avec le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada, le CMFC travaille à élaborer des Plans d'apprentissage personnels (PAP). Plusieurs facteurs nous poussent dans cette direction, en plus des attentes des ordres des médecins (p. ex. le cadre de référence *Amélioration de l'exercice médical de la Fédération des ordres des médecins du Canada*) et de la reconnaissance des titres de compétence par les autorités sanitaires. Ces facteurs incluent une évolution, au cours de la dernière décennie, de la formation médicale continue vers le DPC, en portant une attention particulière aux rôles élargis des médecins qui dépassent celui de l'expert en médecine familiale décrit dans CanMEDS-MF; la nécessité pour les médecins de famille de continuer à déployer des efforts pour répondre délibérément aux besoins des patients et des communautés, comme le précise le nouveau Plan stratégique du CMFC; l'engagement accru des médecins dans les initiatives d'amélioration de la qualité et de la sécurité des patients; la reconnaissance que l'apprentissage basé sur la pratique qui fait maintenant partie intégrante du quotidien des médecins; et l'importance de faire en sorte que les activités de DPC correspondent davantage aux champs de pratique des médecins tout au long du continuum d'apprentissage - de la résidence jusqu'à l'exercice professionnel, aux différentes étapes de leur carrière, incluant le passage à la retraite. On prévoit qu'au fil du temps, les médecins

auront accès à plus de données sur leur pratique, ce qui les aidera à analyser et à répondre à des questions comme, par exemple: Qu'est-ce qui m'intéresse? Sur quel sujet dois-je en apprendre davantage? Que dois-je faire ou faire différemment? Qu'est-ce que j'apporte à mes patients et à ma communauté en tant que médecin?

Un groupe de travail sur le PAP, doté d'une représentation diversifiée, est présentement à l'œuvre. Il réalise une analyse environnementale sur la mise en œuvre de ces plans dans des milieux de pratique partout dans le monde. Il consulte également les membres lorsque l'occasion idéale se présente, comme durant le Forum annuel des leaders en mai dernier, où les membres ont fourni une précieuse rétroaction. Les suggestions du groupe de travail: adopter une approche «petit à petit», en commençant avec un programme pilote à participation volontaire; assurer une bonne compréhension des données sur lesquelles s'appuient vos choix; travailler avec les ordres des médecins à un cadre commun afin de minimiser les variations dans les démarches; viser la simplicité; récompenser la participation par l'octroi de crédits Mainpro+; créer des soutiens et des outils pour aider les membres; effectuer une évaluation des effets des PAP sur l'apprentissage et la pratique.

Nous tenons à vous assurer que cette rétroaction a été entendue et que nous la prenons en compte à mesure que cette initiative se concrétise. Lors d'une récente plénière sur le DPC à fort impact prononcée dans le cadre de la 9<sup>e</sup> Conférence nationale sur l'agrément du DPC, Dr Simon Kitto, rédacteur en chef du *Journal of Continuing Education in the Health Professions*, nous a rappelé que de nombreux éléments probants témoignent de l'incidence de la formation médicale continue sur les connaissances et sur la pratique<sup>1</sup>. Nous sommes convaincus que les PAP offriront de solides assises pour mieux soutenir les médecins de famille dans leurs choix de programmes de DPC de grande qualité qui répondent à leurs intérêts et aux besoins de la communauté. Restez à l'affût pour de plus amples renseignements sur la question. 🌿

#### Remerciements

Je remercie M<sup>me</sup> Amy Outschoorn ainsi que les D<sup>s</sup> Jeff Sisler et Janice Harvey qui ont révisé cet article.

#### Référence

1. Kitto S. *Outcomes of CPD—what the literature tells us*. Présenté à la 9<sup>e</sup> Conférence nationale sur l'agrément du DPC. Les 25 et 26 septembre 2017; Ottawa, ON.

This article is also in English on page 896.